

Compliance: Adéquation des investissements et caractère approprié selon la MiFID II

Offre de formation ASG

| | |
|---------------------------|--|
| Titre / thème | Adéquation des investissements et caractère approprié selon la MiFID II |
| Groupe cible | Gestionnaires de patrimoines |
| Contenu d'apprentissage | <p>Le module aborde les dispositions relatives à l'adéquation et au caractère approprié des placements selon le règlement MiFID II. Il traite des obligations générales de diligence et de loyauté et explique la catégorisation des clients ainsi que les obligations spécifiques qui doivent être remplies à l'égard des différentes catégories de clients.</p> <p>En outre, il présente les différentes obligations des contrats de gestion de fortune et de conseil en placement dans le cadre de relations «Execution Only» ainsi que les produits financiers qui peuvent être distribués à différentes catégories de clients. Enfin, l'importance du domicile du client est abordée.</p> |
| Lieu de formation | Plate-forme de formation en ligne Fintelligence: https://fintelligence.fintelligence-net.com/ |
| Durée d'apprentissage | <ol style="list-style-type: none">1. Adéquation des investissements et caractère approprié selon la MiFID II (50 min)2. Contrôle des connaissances (60 min) |
| Période | 2 mois |
| Objectifs d'apprentissage | <p><u>Adéquation des investissements et caractère approprié selon la MiFID II</u></p> <p>Après avoir étudié ce module,</p> <ul style="list-style-type: none">• vous connaissez les règles de conduite générales que vous devez respecter vis-à-vis de votre client,• comprenez les facteurs d'influence lors de la catégorisation des risques des clients (c.-à-d. la capacité de risque et la tolérance au risque),• vous êtes sensibilisé à vos différentes obligations en fonction des différentes catégories de clients,• savez notamment que les produits financiers à proposer aux clients |

| | |
|----------------------------|---|
| | <p>doivent être adaptés à leur catégorie de risque,</p> <ul style="list-style-type: none">• vous comprenez l'importance du lieu de résidence du client (en particulier domestique vs. UE/EEE) par rapport au conseil à offrir,• vous connaissez les différentes obligations en matière de contrats de gestion de fortune et de conseil en investissement par rapport aux relations Execution Only. |
| Méthodologie | Etude des modules d'apprentissage en ligne interactifs avec des contenus et des vidéos à découvrir et contrôle de l'apprentissage en ligne. |
| Contrôle des connaissances | Le test se compose de 15 à 20 questions à choix multiple. Vous réussissez le test si vous obtenez au moins 70% de la note maximale. |